



AVIS A LA BATELLERIE CANAL DE NANTES A BREST

Conditions de navigation à compter du 16 mai 2014

Vu le décret n°2012-1556 du 28 décembre 2012 déterminant la liste des mesures temporaires d'interruption ou de modification des conditions de navigation pouvant être prises par le gestionnaire de la voie d'eau ;

Considérant les dégâts et nombreux atterrissements occasionnés par les crues successives de l'hiver et notamment ceux dus à la crue du 7 février ;

Les usagers du canal de Nantes à Brest sont informés de l'ouverture de la navigation du port de Rohan (bief n°52) à l'écluse n°107 (Le Ponteau) à compter du 16 mai 2014 pour les bateaux disposant d'un tirant d'eau n'excédant pas 1,00 mètre.

Il convient de naviguer avec prudence dans les biefs n°40, 41, 47,48 et 49 compte tenu de la présence de plantes aquatiques.

Le service aux écluses reste interrompu à l'écluse n°107 (Le Ponteau) jusqu'à nouvel ordre (dans l'attente du curage du bief n°1 du Blavet).

Les conditions de navigation entre Redon et Pontivy sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Section	Restriction tirant d'eau	Date d'ouverture
Aff et écluse n°18 (Redon)	1,10m	28/03/2014
De l'écluse n°19 (La Maclais) à l'écluse n°25 (Malestroit)	1,10m	01/04/2014
De l'écluse n°25 (Malestroit) à l'écluse n°32 (Carmenai)	1,00m	01/05/2014
De l'écluse n°32 (Carmenai) au port de Rohan (bief n°52)	1,00m	08/05/2014
Du port de Rohan (bief n°52) à l'écluse n°107 (Le Ponteau)	1,00m	16/05/2014
Ecluse n°107 (Le Ponteau)	Fermée jusqu'à nouvel ordre	

Malestroit, le 15 mai 2014

Le chef de la subdivision
Blavet – canal de Nantes à Brest

Laurent COUTURIER